

11 juil 2008 -11:25

Appartient à Conseil des ministres du 11 juillet 2008

Institutions de sécurité sociale

Contrats d'administration des institutions publiques de sécurité sociale

Contrats d'administration des institutions publiques de sécurité sociale

Sur proposition des ministres de tutelle pour les institutions publiques de sécurité sociale, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation des contrats d'administration de ces institutions jusqu'en 2009. Les phases de négociation pour les nouveaux contrats d'administration 2009-2011 n'ont pas pu démarrer à temps, suite à la période prolongée des affaires courantes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>